

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha

Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot

Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

## **18. COUP DE POUCE EGALITE 2021**

### Exposé :

Dans le cadre du plan d'action égalité femmes-hommes voté au Conseil municipal du 3 octobre 2019 et au travers de ses politiques publiques, la Ville souhaite soutenir les initiatives en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations.

Le dispositif « Coup de pouce égalité » a ainsi été proposé à l'ensemble des associations ayant un siège social à Quimperlé. L'action devait être nouvelle, se dérouler sur le territoire de Quimperlé ou relever d'une coopération décentralisée.

L'association Quimperlé Glo a pour projet d'accompagner les populations rurales, dans la création de micro-entreprises, notamment en impliquant les femmes. Il est prévu d'une part l'achat d'une machine permettant la mise sous-vide des produits (ex : farine de manioc) et d'autre part la mise en place de formations « Agrobusiness ».

L'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté par le développement de l'entrepreneuriat, les femmes étant souvent privées des bienfaits de la croissance économique et ainsi favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Conseil Départemental du Finistère soutient également ce projet.

### Proposition :

Pour la réalisation de ce projet, il est proposé au Conseil municipal d'accorder le versement d'une aide financière de 500€ à l'association Quimperlé Glo,

Avis favorable de la commission vie associative, jumelages et coopérations, citoyenneté et égalité femmes-hommes du 27 janvier 2021

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 17 mars 2021

**Décision : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**

**Le Maire,  
Michaël QUERNEZ**



Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-240318-DE

